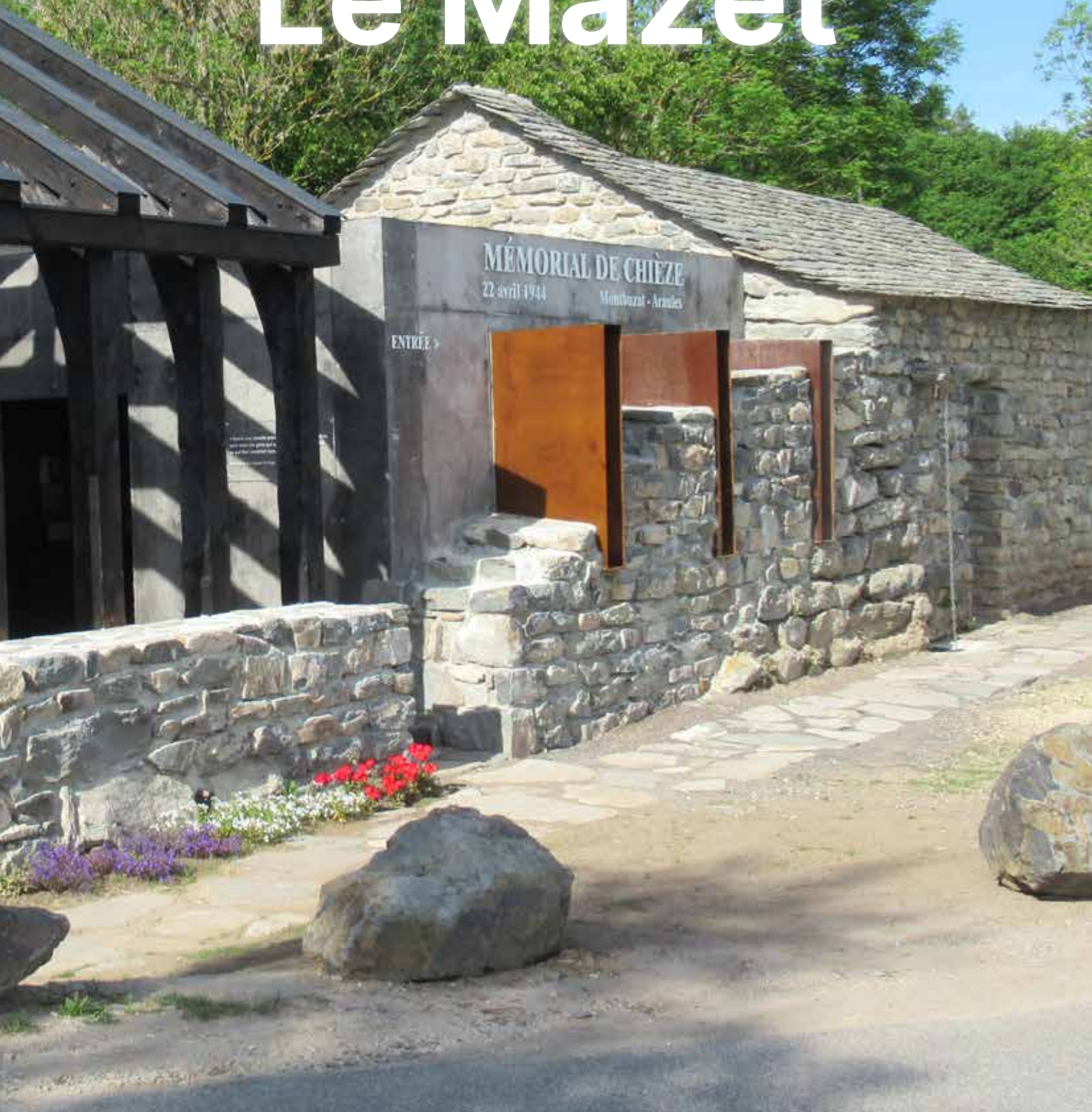




Le Mazet



Sommaire

Élections Municipales p.5

Vie Municipale p.8

Les Commissions p.21

Vie Culturelle p.24

Vie Associative p.30

Infos diverses p.35

Histoire p.38

Vie pratique

Mairie

Tél : 04 71 65 01 09 Fax : 04 71 65 07 38

Mail : mairie@mazet-st-voy.com

Site : www.mazet-st-voy.com

Ouverture :

Mardi et jeudi 8h-12h/ 14h-18h

Mercredi et vendredi 8h-12h

Samedi 8h-12 h.

Office de Tourisme

Ouvert de juin à septembre

Tél : 04 71 65 07 32

Mail : lemazet@ot-hautlignon.com

Site : www.ot-hautlignon.com

Numéros d'urgence

Pompiers : 18

Gendarmerie Nationale : 17 (brigade de Tence)

SAMU services d'urgence : 15

Centre antipoison : 04 73 75 17 51 (Clermont-Ferrand)

N° européen : 112

Bibliothèque municipale

(au dessus de la mairie) : 04 71 65 09 10

Ouverture :

Mercredi 14h-18h

Jeudi 10h-12h

Vendredi 15h-18h

Samedi 10h-12h

Crèche Les Pitchounets :

Parking 17ter Rue du Lizieux - 04 71 65 06 22

Ecole Albert Camus

Parking 17ter Rue du Lizieux - 04 71 65 00 68

Centre de loisirs intercommunal

Chemin du Bruas - 04 71 65 02 47

ADMR

Le Chambon/Le Mazet - 04 71 56 37 24

Service social départemental

04 71 07 40 60

Résidence de Personnes Agées Le Lizieux

13 Route du Chambon - 04 71 65 08 95

Taxi

Taxis ARGAUD - 04 71 59 04 85

Taxi Service Yohann RUEL - 04 71 59 73 17

Déchetterie

Pont des Combelles 43400 Le Chambon-sur-Lignon - 04 71 65 93 02

Professionnels de santé

Médecin Dr Nicolas CAUDWELL

11 route de Tence - 04 71 65 05 50

Dentiste Dr. Pierre PEYRARD

29 route de Tence - 04 71 65 04 81

Pharmacie

13 route de Tence - 04 71 65 66 66

Psychomotricienne Marion FOURQUET

12 route de Tence - 07 80 01 71 78

Ostéopathe Quentin ESPEUT

12 route de Tence - 04 15 49 00 77

Infirmière Anne SAVROT

11 route de Tence - 04 71 58 38 15

Pédicure « Résidence Personnes âgées » sur RDV une fois par mois Route du Chambon

Défibrillateurs

Place sous la mairie

Calibert 15 montée du Temple

ÉDITORIAL

Je tiens par ces lignes à remercier toutes les personnes qui se sont déplacées pour voter lors des dernières élections municipales malgré la présence d'une seule liste. Cette mobilisation montre l'intérêt de chacun pour l'action locale. Je tiens aussi à remercier l'équipe municipale pour son engagement et surtout sa réactivité. Les commissions se sont mises au travail sans délai, les réunions ont été nombreuses ces dernières semaines. Elles ont permis de faire connaissance, de se concerter sur les priorités et les choix d'action. Les commissions s'ouvrent progressivement aux bonnes volontés et aux personnes ressources qui enrichissent les débats.

Beaucoup d'entre vous ont déjà fait connaissance avec les nouveaux élus. Vous trouverez dans ces pages un point de nos premières actions. N'hésitez pas à venir à notre rencontre. Les échanges sont nécessaires pour traiter au plus vite les attentes et répondre aux besoins de chacun. La commune doit faire des choix dans ces actions mais certaines, promises et nécessaires sont déjà bien avancées comme l'action-programme du CCAS, les rénovations de voirie, ou se terminent comme la rue du Lizieux ou le parvis de l'école. De nombreux travaux de réparation ou d'entretien, moins visibles, ont aussi été nécessaires.

Il n'est pas habituel de présenter en première page de ce bulletin une photo prise sur une commune voisine ! Cette photo transmet un message de souvenir qui a du sens pour notre plateau. Nous souhaitons saluer l'initiative de notre voisin d'Araules et le remercier pour la création d'un mémorial à Chièze. A quelques pas de notre commune nous

pouvons désormais nous remémorer ce que fût la réalité du dernier conflit mondial jusque dans l'intimité de nos familles et de notre plateau. C'est une citation d'Henri Ruel l'un des derniers témoins de ces événements qui accueille le visiteur dans le jardin du mémorial. Ce sont des œuvres de Bernard Valla, d'Alain Debard et de bien d'autres qui rendent hommage aux victimes. Notre commune est ainsi partie prenante du souvenir de ce moment d'histoire.

Votre bulletin municipal a modifié sa présentation pour rappeler le graphisme et la conception du nouveau site internet de la commune. Vous avez sans doute remarqué le travail important de votre municipalité pour communiquer, vous informez via les réseaux sociaux désormais incontournables. Le panneau lumineux du village va reprendre du service. Une réunion publique entre la municipalité et la population aura lieu courant septembre, nous ferons le point au bout de 6 mois de mandat.

Toute action communale n'est possible que grâce au travail des employés municipaux. Ils accompagnent la vie quotidienne des mazeltois avec engagement et sens du service. Un grand merci à eux. Un merci aussi aux associations et bénévoles mobilisés pour rendre la saison estivale animée.

En ce début d'été je vous souhaite pour certains une bonne saison agricole, pour d'autres une belle saison touristique, pour d'autres encore de bonnes vacances et surtout un bel été à l'ombre du Lizieux.

Thierry Quesada

Mémorial de Chièze



Une croix de Lorraine qui fait face au Mézenc, une bâtisse au toit ouvert vers le ciel, une stèle. Tout est là, tout est dit. Il s'est passé ici un épisode mémorable et tragique de l'histoire du plateau. À deux pas de notre commune. Seule une sobre stèle rappelait jusqu'ici les événements du 22 avril 1944 et la mort de 9 jeunes civils, réfugiés, réfractaires, résistants dans les fermes de Chièze au pied du Lizieux. Aujourd'hui, à l'initiative de la commune d'Araules et avec le concours de Luc Victor architecte un lieu de mémoire s'élève sur les



lieux mêmes de la tragédie, la ferme Héritier. Le site est ouvert librement à tous les visiteurs. Il comprend trois parties, un bâti traditionnel en lauze avec un toit ouvert vers les cieux, un bloc de béton sombre qui abrite 9 niches nominatives décorées chacune d'une œuvre d'art, enfin un jardin ouvert recouvert d'une charpente brûlée, lieu de recueillement. Chaque partie comprend des textes, archives, explications pour bien comprendre le contexte, les événements, le site...

Thierry Quesada



Un nouveau Conseil municipal

Depuis mars 2026 une nouvelle équipe municipale est au travail. Elle partage son action entre la commune et les instances intercommunales. La communauté de communes est une structure importante auprès de laquelle notre commune se doit d'agir et d'être présente.

Un peu de méthode :

Le travail municipal est conduit sous la forme de commissions. Chacune, composée de deux à six personnes, est conduite par un conseiller ou un adjoint référent chargé d'un domaine particulier. Ces commissions sont libres de leur travail et soumettent des propositions au conseil municipal, seul décideur en fin de compte des engagements ou des financements proposés. Les membres du conseil agissent ainsi selon leur domaine de préférences ou de compétences.

Chaque jeudi en fin d'après-midi une réunion de coordination permet de faire le point sur le travail des commissions ou d'échanger des informations de la semaine. Cette réunion est

ouverte à tous les conseillers qui le souhaitent. Le conseil municipal se réunit environ tous les deux mois. Rappelons qu'il est ouvert à tous. L'ordre du jour et les comptes rendus sont disponibles par affichage et prochainement sur le site internet de la commune. Le conseil communautaire se réunit à tour de rôle sur chaque commune et environ une fois par an au Mazet, il est ouvert au public et annoncé sur le site web du Haut-Lignon.

Le Maire assure une permanence en mairie les mardis, jeudis et samedis matin. Il est conseillé de prendre rendez-vous pour le rencontrer ainsi que ses adjoints ou conseillers.

Élu(e)s du Conseil Municipal



1er rang de gauche à droite : Coraline CAPON-BLANC, Laetitia VOCANSON, Thierry QUESADA, Vanessa FERRIER, Amélie GUILHOT, Serge VERILHAC, Kévin MURE

2ème rang de gauche à droite : Patrick ROUX, Claudia BONNEFOY, David GENEST, Karine VALLA, Michel MARTIN

3ème rang de gauche à droite : Karine GUEZ, Hébert MASSE (démissionnaire), Frédéric GROS

Délégations et Commissions

À la tête de la municipalité, **Thierry Quesada** pilote l'action communale et veille à la cohérence des projets portés par l'équipe. Il préside le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), et il participe à l'ensemble des commissions communales.

Le Maire représente également la commune au sein du bureau de la Communauté de Communes du Haut-Lignon (CCHL), où il intervient notamment sur les questions financières, patrimoniales, économiques et agricoles.

Des adjoints aux responsabilités complémentaires

Les adjoints accompagnent le maire dans les grands domaines de la vie locale.

Karine Valla, adjointe à la Vie sociale et aux Affaires scolaires, coordonne les actions en faveur des familles, des enfants et des publics les plus fragiles. Vice-présidente du CCAS, elle porte également les compétences Éducation, Jeunesse et Culture au niveau intercommunal.

Serge Verilhac, adjoint aux Services techniques et au Patrimoine, suit les questions liées à l'entretien de la commune, aux équipements et aux infrastructures. Son action s'étend également aux domaines du sport, de la culture, des loisirs et de la communication.

Claudia Bonnefoy, adjointe à la Vie économique, au Commerce et à l'Attractivité, œuvre au dynamisme du tissu économique local. Elle accompagne les initiatives en faveur des commerces, des entreprises et du développement du territoire tout en participant aux réflexions sur le tourisme, la mobilité et l'agriculture.

Frédéric Gros, adjoint à l'Aménagement et à l'Urbanisme, coordonne les projets liés à l'évolution du cadre de vie, à l'urbanisme et à l'entretien communal. Il représente également la commune au sein de plusieurs commissions intercommunales stratégiques.

Des conseillers investis dans tous les domaines de la vie communale

Aux côtés du maire et des adjoints, les conseillers municipaux participent activement aux travaux des différentes commissions.

Patrick Roux, conseiller délégué aux Budgets, aux Finances et au Numérique, contribue au pilotage financier de la collectivité et coordonne les actions de communication et de promotion de la commune.

Dans le domaine de l'environnement et de l'aménagement, **Coraline Capon-Blanc** et **David Genest** participent activement aux réflexions portant sur le cadre de vie, l'urbanisme et les enjeux environnementaux. **David Genest** assure également la coordination de la commission Agriculture et Environnement.

Les questions sociales et familiales mobilisent particulièrement **Laetitia Vocanson** et **Karine Guez**, toutes deux membres du CCAS et impliquées dans les commissions consacrées à la vie sociale, à l'enfance et au développement local.

Le dynamisme associatif, culturel et sportif peut compter sur l'engagement d'**Amélie Guilhot**, de **Kévin Muré** et de **Michel Martin**. Ce dernier coordonne d'ailleurs la commission Culture, Sport, Loisirs et Animation, véritable moteur de la vie locale.

Enfin, **Vanessa Ferrier** participe aux actions en faveur du développement économique et de la promotion du territoire, contribuant ainsi à renforcer l'attractivité de la commune.

Les employés communaux



De Gauche à droite :

Ludivine Guilhot (Secrétariat),
Jeanine Roux, Nadine Ruel (ATSEM),
Philippe Gential (Camping),
Brigitte Devidal, Muriel Soeiro (Ménage),
Hortense Ruel (Cantine et Résidence),
Alain Ruel (Secrétariat),
Chantal Crouzet (Secrétariat, départ en retraite),
Emmanuel Valla, Michel Valla (service technique)

Non présentes sur la photo :

Amandine Fazio qui a rejoint l'équipe aux espaces verts pour la saison estivale.
Tatiana Zakhlostova en renfort de ménage.

La communauté de communes met également à disposition de la commune des salariés animateurs pour le temps périscolaire. Elle prend en charge les agents de la médiathèque, du centre de loisirs et du bureau d'accueil saisonnier de l'office de tourisme.

Conseils municipaux

CONSEIL MUNICIPAL du 20 décembre 2025

Le Conseil municipal s'est réuni le 20 décembre 2025 sous la présidence de Monsieur le Maire.

Présences

Présents : Alain Debard, Lucien Roux, Hébert Masse, David Genest, Magali Ruel, Pascal Riou, Pierre Suchère, Audrey Pouix, Catherine Cachard et Gilbert Ruel.

Absents : Brigitte Royet (pouvoir à Gilbert Ruel), Edith Battentier (pouvoir à Lucien Roux), Thomas Guilhot et Lise Russier.

Approbation du précédent compte-rendu

Le compte-rendu de la séance du 27 novembre 2025 a été adopté à l'unanimité.

Tarifs municipaux

Le Conseil municipal a adopté à l'unanimité les différents tarifs municipaux pour l'année à venir, notamment ceux relatifs au camping communal.

Concernant le déneigement réalisé par des prestataires privés, le tarif horaire est fixé à 85 €, avec un forfait minimum de 850 €.

Vente d'un bien de section à l'Aulagnier Grand

Le Conseil a validé le principe de la vente d'un bien de section à M. Cachard. Le prix de vente est fixé à 10 € le m² dans un périmètre de 50 mètres autour de l'habitation et à 1 € le m² au-delà. La surface définitive sera déterminée lors du bornage préalable à la procédure.

Aménagement de la rue du Lizieux

Afin de permettre l'aménagement de la rue du Lizieux, la commune procédera à l'acquisition de terrains au prix de 30 € le m² :

- une partie de la parcelle AE 425 appartenant à Mme Anna Cotte et M. Bernard Cotte (environ 80 m², surface à confirmer lors du bornage) ;
- la parcelle AE 426 d'une superficie de 89 m² appartenant à M. Yvan Barriol.

Finances communales

Le Conseil municipal a adopté plusieurs décisions modificatives budgétaires.

Dans l'attente du vote du budget 2026, le Maire est autorisé à engager, liquider et mandater certaines dépenses d'investissement dans les limites prévues par le Code général des collectivités territoriales :

Budget général

- Chapitre 204 : 11 500 €
- Chapitre 21 : 250 000 €

Budget Eau

- Chapitre 21 : 40 947 €

Budget Assainissement

- Chapitre 21 : 12 438 €

Budget Camping

- Chapitre 21 : 8 262 €

Personnel communal

Le Conseil municipal fixe la durée annuelle de travail d'un emploi à temps complet à 1 607 heures et sollicite l'avis du Comité Social Territorial (CST).

Suite au départ à la retraite de Mme Chantal Crouzet, il a été décidé de lui proposer un contrat de quatre mois à compter de la date de cessation de ses fonctions.

Par ailleurs, un emploi de 10 heures hebdomadaires sera créé pour assurer le ménage de l'école et de la salle du Calibert.

Utilisation des salles communales

À compter du 1er janvier 2026, toute association utilisant une salle communale devra signer une convention de mise à disposition. Une caution de 500 € sera demandée. Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer ces conventions.

Adressage

La parcelle AE 541 située aux Hostes se voit attribuer l'adresse suivante : 126 route des Ruches.

Protection sociale complémentaire

Après avis favorable du CST, la commune participera à hauteur de 30 € par mois et par agent adhérent à la mutuelle santé retenue par le Centre de Gestion de la Haute-Loire.

Mise à disposition de locaux

Afin de soutenir les activités de l'association Les Lectures sous l'Arbre, la commune mettra gratuitement à sa disposition un appartement communal situé route de Tence pour l'installation de son secrétariat. L'association prendra en charge les abonnements et consommations d'eau, d'électricité, d'internet et de téléphone.

TARIFS 2026		
LOCATION LOCAUX	Appartement T2 Allée des Jardins (mensuelle)	350,00€
	Local prothésiste dentaire	150,00€
	Halle Fermière (mensuel)	210,00€
SALLE LE CALIBERT	Location la journée: associations communales	gratuit
	Caution demandée associations extra-communales	500,00€ 400,00€
DROITS DE PLACE	Le mètre linéaire	0,50€
PHOTOCOPIES	Photocopies	0,20€
OUTILLEURS	Camions ordinaires	45,00€
	Semi- remorques	55,00€
CIMETIÈRE	Concessions le m ²	225,00€
	1 place 2,94 m ²	661,50€
	2 places 4,90m ²	1 102,50€
	Caveaux le m ²	831,00€
	6 m ²	4 985,00€
	1 case (10ans)	490,00€
	1 case (50 ans)	690,00€
TRAVAUX EN REGIE	Coût horaire Engin+Conducteur	110,00€
	Main d'œuvre	40,00€
SERVICE DE L'EAU	Abonnement	80,00€
	Prix du m ³	0,91€
	Forfait branchement TTC (jusqu'à 15 m)	1 656,00€
	Le mL supplémentaire TTC	20,00€
	Rétablissement abonnement suspendu à la demande de l'abonné TTC	400,00€
SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT	Abonnement	77,00€
	Redevance au m ³	1,15€
	Participation pour assainissement collectif	2 550,00€
	Frais de branchement sur devis au coût réel	

CONSEIL MUNICIPAL du 3 janvier 2026

Le Conseil municipal s'est réuni le 3 janvier 2026 sous la présidence de Monsieur le Maire.

Présences

Présents : Pierre Suchère, Magali Ruel, Audrey Pouix, Gilbert Ruel, Lucien Roux, Alain Debard, Hébert Masse, David Genest, Pascal Riou et Catherine Cachard.

Absents excusés : Lise Russier, Edith Battentier (pouvoir à Brigitte Royet) et Thomas Guilhot.

Approbation du précédent compte-rendu

Le compte-rendu de la séance du 20 décembre 2025 a été adopté à l'unanimité.

Préservation du commerce et de l'artisanat local

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité la création d'un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat sur le territoire communal.

Cette démarche vise à préserver la diversité des activités commerciales et artisanales du centre-bourg, à maintenir l'accès aux services de proximité pour les habitants et à renforcer l'attractivité du village.

La mise en place de ce périmètre permettra à la commune de disposer d'un outil de veille et d'intervention lors de certaines cessions d'activités commerciales ou artisanales, afin d'accompagner le maintien d'une offre équilibrée de services et de commerces.

Conformément à la réglementation, le projet sera soumis pour avis à la Chambre de Commerce et d'Industrie ainsi qu'à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.

Un dossier présentant l'évolution du commerce et de l'artisanat sur la commune au cours des dix dernières années sera réalisé afin d'appuyer cette démarche. Ce document sera également transmis à l'Agence Régionale de Santé et à la Préfecture dans le cadre du suivi du programme « Petits Villages d'Avenir ».

Le Conseil municipal a validé le périmètre proposé, tel qu'il figure au plan cadastral annexé au dossier.

CONSEIL MUNICIPAL du 21 janvier 2026

Le Conseil municipal s'est réuni le mercredi 21 janvier 2026 sous la présidence de Monsieur le Maire.

Présences

Présents : Alain Debard, Catherine Cachard, Magali Ruel, Audrey Pouix, Brigitte Royet, Lucien Roux, Gilbert Ruel, Pierre Suchère, Hébert Masse et David Genest.

Absents : Thomas Guilhot et Lise Russier, Edith Battentier (pouvoir à Brigitte Royet) et Pascal Riou (pouvoir à Alain Debard).

Compte tenu d'un délai de convocation inférieur à cinq jours ouvrables, le Conseil municipal a, à l'unanimité, validé la tenue de la séance.

Le compte-rendu de la réunion du 3 janvier 2026 a été adopté à l'unanimité.

Création du périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat

Après avoir recueilli les avis favorables de la Chambre de Commerce et d'Industrie ainsi que de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité la création d'un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat pour une durée de dix ans.

Cette démarche vise à préserver la diversité commerciale et artisanale du centre-bourg, à soutenir l'économie locale et à maintenir les services de proximité. Une partie du dispositif sera conduite en partenariat avec la Communauté de Communes du Haut-Lignon.

L'information réglementaire fera l'objet de plusieurs publications : affichage en mairie pendant un mois, insertion dans la presse et enregistrement sur le portail national de l'urbanisme.

Conventions périscolaires

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité la convention avec le centre de loisirs pour l'animation des activités périscolaires, représentant un montant annuel de 9 576 €.

Il a également validé la convention relative à l'accompagnement des enfants à la cantine par les deux ATSEM, pour un montant annuel de 10 944 €.

Convention avec la Fondation du Patrimoine

Dans le cadre du projet de rénovation des huisseries de l'église de Saint-

Voy, le Conseil municipal a approuvé la signature d'une convention avec la Fondation du Patrimoine. Cette démarche permettra de mobiliser des financements complémentaires pour la réalisation des travaux. La cotisation annuelle à la fondation est fixée à 200 €.

Informations diverses

Le Conseil municipal a été informé de plusieurs points concernant la vie communale :

- Les vœux du personnel communal se tiendront le vendredi 30 janvier 2026 à 18h à la salle du Calibert.
- Il a été rappelé qu'une convention lie la commune et l'association La Costette pour l'utilisation de sa salle, avec une mise à disposition gratuite au profit des associations communales jusqu'en 2027.
- Le renouvellement du label Clévacances pour le camping communal est engagé.
- Une relance par courrier recommandé a été adressée à l'entreprise Super Étanchéité concernant le litige relatif aux travaux de chéneaux de la salle du Calibert.

CONSEIL MUNICIPAL du 11 mars 2026

Le Conseil municipal s'est réuni le 11 mars 2026 sous la présidence de Monsieur le Maire.

Présences

Présents : Alain Debard, Catherine Cachard, Audrey Pouix, Brigitte Royer, Edith Battendier, Lucien Roux, Pierre Suchère, David Genest et Hébert Masse.

Absents : Thomas Guilhot et Gilbert Ruel. Pascal Riou (pouvoir à Alain Debard), Lise Russier (pouvoir à Audrey Pouix) et Magali Ruel (pouvoir à Brigitte Royer).

Le compte-rendu de la séance du 21 janvier 2026 a été approuvé à l'unanimité.

Finances communales : bilan 2025 et budgets 2026

Le Conseil municipal a examiné et approuvé à l'unanimité les comptes administratifs et les comptes de gestion 2025 des budgets de la commune, de l'eau, de l'assainissement et du camping.

Le budget principal de la commune présente un résultat de fonctionnement excédentaire, témoignant d'une gestion financière maîtrisée. Les investissements réalisés au cours de l'année ont notamment porté sur les aménagements de la route de Fay, de la place du village et de la rue du Lizieux, ainsi que sur diverses

acquisitions foncières et opérations de voirie.

Le Conseil a également validé l'affectation des résultats 2025 ainsi que les budgets prévisionnels 2026 pour l'ensemble des services communaux.

Par ailleurs, Monsieur le Maire a été autorisé à procéder à des ajustements budgétaires dans la limite réglementaire de 7,5 % des crédits ouverts.

Réparation du pont du Moulin de Boyer

Le Conseil municipal a approuvé la convention conclue avec la commune des Vastres pour la réparation du pont du Moulin de Boyer, endommagé lors de la crue de 2024.

Les travaux bénéficieront de financements de l'État et du CEREMA. La part restant à la charge des communes sera répartie à parts égales entre les deux collectivités.

Soutien à une famille ukrainienne

Le Conseil municipal a décidé de mettre à disposition de la famille Horodnychenko actuellement confrontée à d'importantes difficultés financières, un logement communal situé Allée des Jardins.

Un loyer adapté sera appliqué pendant une période transitoire afin de favoriser leur installation sur la commune. Les deux enfants de la famille seront scolarisés à l'école du Mazet.

Subventions aux associations

Le Conseil municipal a renouvelé son soutien aux associations et organismes participant à la vie locale, sportive, culturelle et solidaire du territoire, à travers l'attribution de plusieurs subventions pour l'année 2026.

Projet de rénovation du terrain de football

À la suite de l'engagement du Club du Haut-Lignon d'utiliser régulièrement le terrain communal, le Conseil municipal a donné un accord de principe pour étudier un projet de rénovation des installations sportives.

Des devis seront réalisés afin de permettre une décision définitive lors d'une prochaine séance.

Personnel communal

Le Conseil municipal a validé plusieurs mesures concernant les ressources humaines :

- recrutement d'un agent d'accueil et de secrétariat à temps partiel ;
- création d'un contrat saisonnier pour la gestion du camping communal ;
- validation du tableau des effectifs communaux ;

- attribution d'une prime aux agents recenseurs ayant participé au recensement de la population en 2026.

Gestion du patrimoine communal

Le Conseil municipal a autorisé :

- la vente d'une petite emprise de terrain communal à Bosmea afin de régulariser une situation foncière ;
- l'attribution d'un droit d'affouage sur des bois communaux ;
- la signature d'une convention de servitude dans le cadre de l'enfouissement des réseaux électriques au secteur des Ruches.

Une réflexion est également engagée concernant les locaux privés actuellement loués par la commune pour le stockage de matériel municipal.

Transition énergétique

Le Conseil municipal a décidé de lancer une étude sur le remplacement progressif de l'éclairage public par des équipements à technologie LED, en partenariat avec le Syndicat d'Électrification.

La séance a été levée après épuisement de l'ordre du jour.

CONSEIL MUNICIPAL du 20 mars 2026

À la suite des élections du 15 mars 2026, le nouveau Conseil municipal du Mazet-Saint-Voy s'est réuni le 20 mars 2026 pour sa séance d'installation.

Présents : l'ensemble des conseillers

Une forte participation citoyenne

Le scrutin a enregistré un taux de participation de 61,55 %, témoignant de l'intérêt des habitants pour la vie démocratique locale. À cette occasion, le Maire sortant, Alain Debard, a remercié la population pour sa mobilisation ainsi que les conseillers municipaux ayant achevé leur mandat pour leur engagement au service de la commune.

Élection du Maire

Conformément à la réglementation, la séance a d'abord été présidée par Michel Martin, doyen d'âge du Conseil municipal.

À l'issue du vote, Thierry Quesada a été élu Maire du Mazet-Saint-Voy à l'unanimité des membres du Conseil municipal.

Dans son allocution, le nouveau Maire a remercié les habitants pour leur confiance et salué le travail accompli par les équipes municipales précédentes. Il a réaffirmé

sa volonté de conduire un mandat placé sous le signe de la transparence, du dialogue et de l'engagement au service de tous les habitants.

Élection des adjoints

Le Conseil municipal a fixé à quatre le nombre d'adjoints au maire.

Ont été élus à l'unanimité :

- Karine Valla, adjointe chargée de la vie sociale et scolaire ;
- Serge Verilhac, adjoint chargé des travaux ;
- Claudia Bonnefoy, adjointe chargée de la vie économique et du commerce ;
- Frédéric Gros, adjoint chargé de l'urbanisme.

Mise en place de l'organisation municipale

Le Conseil municipal a procédé à la désignation des représentants de la commune au sein des différents syndicats intercommunaux et organismes partenaires.

Les commissions municipales et comités consultatifs ont également été constitués afin de préparer et suivre les projets communaux dans les domaines de l'économie, de la culture, de l'environnement, de l'urbanisme, de la vie scolaire, de la communication et des finances.

La municipalité rappelle que certains comités consultatifs sont ouverts à la participation des habitants souhaitant s'impliquer dans la vie de la commune. Les personnes intéressées peuvent se faire connaître en mairie.

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le Conseil municipal a désigné les élus et les représentants de la société civile qui siégeront au Centre Communal d'Action Sociale, chargé de conduire les actions de solidarité et d'accompagnement social sur la commune.

Informations diverses

Concernant la pharmacie du village, les démarches administratives nécessaires à sa réouverture se poursuivent. Sous réserve de l'obtention des autorisations requises, une réouverture est envisagée à la mi-juin 2026.

Un nouveau mandat au service de la commune

Cette séance d'installation marque le début du mandat 2026-2032. Le Conseil municipal entend poursuivre le développement du Mazet-Saint-Voy dans un esprit de proximité, de concertation et de service public, au bénéfice de l'ensemble des habitants.

Travaux

Engagé par la précédente équipe municipale, le programme de voirie 2026 a permis de refaire des voies communales dégradées secteur de la Varenne, du Grand Crouzet, de la Chèze, du bourg par l'entreprise Colas. Les chantiers de goudronnage en cours représentent pour cette première tranche plus de 120 000€.

Dans le bourg, les rues ont été balayées et désherbées mécaniquement. L'aménagement de la rue du Lizieux se poursuit avec un objectif de fin en octobre. Des blocs de séparation et de clôture ont été posés par les agents, un bordurage du côté gauche de la rue a été nécessaire, il limite la chaussée et permet de guider le fil d'eau. C'est l'entreprise Eiffage qui intervient. Le parking de l'école est terminé, il sera donc entièrement fonctionnel pour la rentrée des classes. Les parents d'élèves et utilisateurs de la crèche sont invités à l'utiliser et à bien respecter la signalisation pour la sécurité de tous.

Suivi et contrôle du réseau d'eau potable

Le bon fonctionnement du réseau devient un enjeu vital pour l'approvisionnement de la commune. La commission voirie et réseaux a réalisé une visite complète des installations. Après analyse le captage de Majal dont la qualité est conforme va être remis en service et renforcera ainsi l'approvisionnement du réservoir de La Petite Roche. La station de pompage de la Varenne reste un point fragile, seule source d'approvisionnement de la partie est de la commune son débit est lié au niveau de la nappe du Lignon. Un système de télésurveillance des différents réservoirs est en projet pour cette fin d'année, il devrait permettre un suivi fin et une meilleure réactivité de gestion du réseau.

Serge Vérilhac et Thierry Quesada



Remise en état du jardin botanique



Le jardin se remet progressivement de la dernière crue. L'amélioration s'est poursuivie ce printemps, en particulier grâce au chantier école conduit par une équipe d'élèves de 1ère en travaux paysagers du lycée agricole à la mobilisation de bénévoles du 14 mai dernier. Des plantes sont encore à dégager ou à replanter mais le jardin offre un cadre très agréable de promenade et de découverte. Le conseil municipal a décidé d'accompagner cet élan de rénovation du patrimoine par l'embauche d'une jardinière saisonnière chargée pour une partie de son temps du jardin.

Un grand merci aux 35 bénévoles mobilisés sous le crachin le 14 mai pour désherber les placettes

Dossiers Intercommunaux

Petites nouvelles de la crèche des Pitchounets

Nous accueillons actuellement 33 enfants, bienvenue à Muriel, Louison, Marcel, Théo et Jules.

Cette année, notre grand projet est sur le thème de la musique. 15 séances sont programmées de janvier à décembre, cela nous offre le temps de découvrir des nouveaux instruments, de chanter, d'explorer sa voix, d'assister à de petits spectacles. L'interaction entre les enfants et l'intervenante est de plus en plus riche. Ce projet a été préparé en commun avec les crèches du Chambon et de Tence. L'intervenante musicienne est Marie Hebblynck. Une séance a été proposée aux parents le jeudi 11 juin à 16h45.

Le temps passerelle avec l'école s'est déroulé jusqu'à fin mai pour les 7 futurs écoliers de septembre 2026.

Notre semaine est variée : nous profitons parfois des moments lecture à la bibliothèque, nous devenons artistes avec des ateliers créatifs, nous allons au marché puis nous dégustons quelques radis, pommes ou carottes... Nous dansons, faisons de la gym ou de la cuisine.

Avec les enfants tout est émerveillement et découvertes. Ce sont des moments précieux.

Notre future crèche avance à grands pas, les enfants sont désormais incollables sur le nom des engins de chantier.

N'hésitez pas à venir rencontrer l'équipe, la structure est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h. Les inscriptions pour le dernier trimestre de l'année ont débuté, vous pouvez nous joindre au 04 71 65 06 22 pour tous renseignements.

Bel été,

Florence Gaddini



École



L'école Albert Camus s'engage pour l'avenir

Cette année 86 élèves ont fréquenté l'école publique du village. Ils étaient répartis dans 4 classes de la PS au CM2, encadrées par 6 enseignantes et 2 employées municipales.

Vous avez pu croiser ces élèves dans les rues du Mazet tout au long de l'année à diverses occasions : carnaval en mars, cérémonies du 11 novembre et 8 mai, nettoyage de la nature en septembre et juin, séances à la bibliothèque, sortie nature, activités sportives ou encore école du dehors... L'école vous a aussi ouvert ses portes le 5 juin, s'est glissée dans les paquets des aînés à Noël et fera le bonheur des enfants le 5 août par l'aide qu'ils ont apportée à la confection des pinatas.

L'année scolaire 2025-2026 s'est terminée avec l'aboutissement de plusieurs projets autour de la thématique : nature, écologie et biodiversité. Des sujets d'actualité qui ne disparaîtront pas en juillet ! C'est pourquoi l'école a souhaité approfondir la démarche déjà engagée il y a plusieurs années en matière de développement durable. En plus du label E3D

sur le développement durable, elle candidate pour être reconnue École Promotrice de santé. Ce label lui permettra de mettre en valeur ses projets en matière de développement durable, ses actions en faveur de la lutte contre le harcèlement scolaire et pour le bien-être des élèves et du personnel de l'école dans une approche globale. Elle peut pour cela s'appuyer sur l'élection d'élèves éco-délégués qui pourront contribuer à porter la voix et les projets de leurs camarades en matière de développement durable, mais aussi sur ses écoles partenaires du Territoire Éducatif Rural sur le Plateau du Lignon.

Ainsi cette année, la nature s'est invitée dans les classes. Le spectacle de fin d'année a mis en valeur des chants, des danses et des fresques collectives sur ce thème. L'école a aussi participé au projet musical, scientifique et plastique de la Communauté de Communes autour des nuages. Des visites ont été organisées au centre de tri de Vacher à Polignac, à Emmaüs à Taulhac, à la station d'épuration du Mazet-Saint-Voy, au vallon du Villaret... Marine Schmidt et Jérôme Vocanson de APIEU Millefeuille sont venus nous parler du circuit de l'eau et de la vie dans

les mares et les rivières. Les CM ont tenté, par une démarche expérimentale, de trouver les moyens de sauver la tortue verte.

Prendre soin de notre environnement, c'est bien, prendre soin de soi aussi ! Les élèves ont été amenés à découvrir ou se perfectionner dans différentes pratiques sportives : tir ventouse, rugby, football, danse, ski nordique,

golf, athlétisme, cyclisme... La mairie reste par ailleurs engagée auprès de l'école autour de projets sur l'alimentation. Ainsi les élèves de maternelle ont bénéficié de 3 petits déjeuners équilibrés et de saison.

Lise Bukiet, directrice de l'école



L'aide aux devoirs

L'aide aux devoirs est une activité proposée tous les lundis et jeudis de 17h00 à 18h30 au Centre de Loisirs du Mazet.

Elle bénéficie à plus d'une dizaine d'enfants.

Elle n'est pas réservée aux enfants en difficulté, les élèves du Mazet ayant un excellent niveau.

Elle est assurée par 4 bénévoles

- Catherine SUCHERE
- Claire CELLE
- Emilie PHILIT
- Yves GRUFFAZ

Conseil Municipal des Enfants



Échanges entre le conseil des enfants et les éco-délégués de l'école

Le Conseil Municipal des Enfants poursuit ses projets pour la commune

Ces derniers mois, le Conseil Municipal des Enfants du Mazet-Saint-Voy poursuit ses actions avec enthousiasme autour de la citoyenneté, du cadre de vie et de l'environnement. Lors du conseil municipal du mois d'avril, les jeunes élus ont eu l'occasion de rencontrer le nouveau maire, Thierry Quesada, ainsi que des membres de l'équipe municipale. Après un tour de présentation et une photo sur le parvis de la mairie, un échange a permis de faire le point sur les projets déjà réalisés : boîte à livres, collectes solidaires pour les Restos du Cœur, collecte de piles usagées ou encore marche de nettoyage des déchets dans la commune. Les enfants ont également évoqué plusieurs projets en cours, notamment la réflexion autour du réaménagement de la cour de l'école et de la zone du Bruas.

Le Conseil Municipal des Enfants a aussi participé activement à la cérémonie du 8 mai. Les jeunes élus ont pris part à la vente de bleuets, à la lecture du message officiel de l'UFAC, au dépôt de gerbe ainsi qu'aux chants avec les élèves de l'école Albert Camus et l'harmonie.

Leur implication a été particulièrement remarquée et saluée lors de cette cérémonie commémorative. Parmi les actions concrètes engagées ce printemps, les enfants ont participé à la rénovation des bancs situés devant la mairie. Après plusieurs temps de travail

consacrés au ponçage et à la mise en peinture, ces bancs ont retrouvé une nouvelle jeunesse. Cette action marque le souhait des jeunes élus de contribuer concrètement à l'embellissement du village et au bien-être de ses habitants. Le conseil municipal du mois de mai a permis de renforcer les échanges avec le nouveau quatuor d'éco-délégués, fraîchement élus à l'école Albert Camus, autour des questions environnementales. Plusieurs pistes d'amélioration pour la mairie et la cantine ont émergé suite aux échanges entre les deux équipes : réduction des déchets plastiques, mise en place de bacs de tri et de collecte de bouchons, réflexion sur le gaspillage alimentaire ou encore utilisation de serviettes réutilisables. Un questionnaire destiné aux élèves fréquentant la cantine sera proposé à la rentrée afin de recueillir leurs idées et leurs remarques.

Les projets autour de la zone du Bruas continuent également d'avancer. Les enfants



Les enfants en pleine rénovation des bancs devant la mairie

réfléchissent à différents aménagements pour rendre cet espace plus agréable et attractif : rénovation de la cabane proche de la mare (action qui sera réalisée au mois de juin), installation de mobilier et de jeux, amélioration du parcours de santé et de sa signalétique.

Enfin, une nouvelle organisation verra le jour à la rentrée prochaine avec la création d'un Conseil Municipal des Jeunes destiné aux collégiens et lycéens, en complément du Conseil Municipal des Enfants actuel conçu pour les élèves du CE2 au CM2. Les élections seront organisées fin d'année 2026, les candidates et candidats de 10 à 16 ans peuvent dès à présent se faire connaître en mairie.

Le dynamisme et l'investissement des jeunes élus témoignent de leur attachement à la vie du village et de leur envie de participer activement à son avenir.

Kevin Muré



Rencontre des jeunes élus avec le nouveau maire Thierry Quesada

Cérémonie du 8 Mai

Le 8 mai dernier, habitants, élus, représentants des anciens combattants et porte-drapeaux se sont réunis pour commémorer la Victoire de 1945 et rendre hommage à celles et ceux qui ont combattu pour notre liberté.

La participation des jeunes du Conseil Municipal des Enfants et des élèves de l'école a apporté une émotion toute particulière à cette cérémonie. Par leurs lectures, leur chant et leur présence aux côtés des adultes, ils contribuent à faire vivre le devoir de mémoire et à transmettre aux générations futures les valeurs de paix, de respect et de citoyenneté qui nous rassemblent.



Le fleurissement entre passion et durabilité



Le village se met en fleurs pour l'été

Lorsque les Saints de Glace s'éloignent enfin, la fête des mamans approche, le village entre doucement dans une nouvelle saison. Les jours s'allongent, les couleurs réapparaissent et, comme chaque année, les mains s'activent pour préparer un été fleuri au cœur de notre commune.

Le fleurissement est devenu, au fil du temps, bien plus qu'un simple embellissement. C'est un rendez-vous attendu, un moment de partage où bénévoles, élus et personnel communal unissent leurs énergies autour d'une même envie : faire vivre le village à travers les fleurs, les couleurs et la nature.

Au détour des rues, sur les places, aux fenêtres et dans les espaces paysagers, quelques centaines de plantes viennent peu à peu prendre leur place. Géraniums, surfinias, bégonias, pétunias, œillets et vivaces composent ensemble un décor vivant, pensé pour accompagner les saisons et mettre en valeur notre cadre de vie.

Mais fleurir aujourd'hui, c'est



aussi penser demain.

Depuis plusieurs années, un travail de fond est mené afin de faire évoluer notre manière de fleurir la commune. Davantage de vivaces trouvent désormais leur place dans les aménagements afin de créer un fleurissement plus durable, plus résistant et mieux adapté au climat de notre région. Cette approche permet de préserver l'harmonie du village tout en maîtrisant progressivement le budget consacré aux plantations annuelles.

Chaque saison devient alors un terrain d'expérimentation, où de nouvelles variétés, de nouvelles associations et de nouveaux équilibres sont imaginés pour conjuguer esthétique, pérennité et respect de l'environnement.

Les aménagements évoluent eux aussi au rythme du temps. Les bacs se modernisent, les espaces se transforment doucement, sans jamais perdre l'âme du village. Derrière chaque composition florale, il y a des heures de préparation, de patience et surtout beaucoup de passion.

Car fleurir un village, c'est offrir un peu de beauté au



quotidien.

C'est accueillir habitants et visiteurs avec chaleur.

C'est créer des lieux vivants où l'on aime se retrouver, flâner et profiter des beaux jours.

La municipalité remercie chaleureusement toutes celles et ceux qui participent, année après année, à cette belle aventure collective, ainsi que les habitants pour leurs encouragements toujours précieux.

Et parce que la passion des fleurs se partage bien au-delà des espaces communaux, un clin d'œil tout particulier à tous les habitants, qui contribuent eux aussi, avec leurs mains vertes, à faire fleurir notre village.

Vanessa Hélène Ferrier



Camping Municipal



Ouvert de mi avril à fin octobre, le camping de Surnette est composé de 65 emplacements.

Sur ces 65 emplacements, 18 sont occupés par des Mobiles Home et 15 par des caravanes, appartenant à des résidents.

Le camping propose à la location 4 chalets de 6 couchages et un chalet PMR de 4 couchages.

Ils sont équipés d'une cuisine complète (frigo, congélateur, four, micro onde, plaque de cuisson, cafetière, bouilloire, grille pain) sanitaire et wc séparés, chambre lit double, chambre lits superposés et canapé convertible,

Depuis début juin un nouvel hébergement insolite est proposé à la location, un petit Mobile Home en toile, très bien isolé et équipé d'un radiateur électrique, proposant un couchage pour deux personnes, un frigo et un espace table et chaises.

Proposé à un prix attractif, il apporte un hébergement complémentaire, qui devrait être fort apprécié des marcheurs, cyclistes et motards de passage, surtout lorsque la météo est capricieuse.

Philippe Gential, gérant du camping

campingdesurnette.net

Nouvelles installations

Nicolas TREMOUILHAC

Réparation de matériel agricole à domicile.

Atelier mobile.

Ce mécanicien expérimenté intervient sur le terrain pour des dépannages et de l'entretien de nombreux matériels agricoles, (pneus, flexibles, entretien, vente ... toutes marques)

Il se déplace dans un rayon de 20 à 30 km du Mazet. Il est installé à Bronac, vous pouvez le contacter au 06 82 66 18 29

Arthur CHIRPAZ

Forgeron Coutelier

Propose une gamme de coutellerie de cuisine (entre autres) manches en bois de loupe réalisés entièrement à la main, lames forgées selon l'inspiration japonaise. Etais cuirs, cadeaux...

Les produits sont disponibles sur Internet, il participe aussi à des salons. Il est installé au Bouchat.

contact@forge-chirpaz.fr

sur instagram :forge_achirpaz

ou 06 22 22 54 62

Commission vie sociale et affaires scolaires



Elle a pour mission d'accompagner les habitants du Mazet, de l'enfance au plus grand âge.

La première démarche de notre mandature est d'identifier les acteurs de notre territoire, les rencontrer et connaître les propositions qu'ils développent sur la commune.

France services : c'est une aide gratuite pour toutes vos démarches administratives. Une permanence est assurée à la Poste du Mazet.

Les services d'une assistante sociale : Madame Clémenson assure une permanence au Chambon pour les habitants du Mazet-Saint-Voy les mardis et jeudis, à la maison de santé. Elle reçoit sur rendez-vous et se déplace aussi à votre domicile,

Les Restos du cœur : C'est une équipe de bénévoles qui vous attend pour prendre un café, discuter et pour les bénéficiaires, recevoir un colis alimentaire.

L'ADMR : C'est une association qui sur le Mazet peut apporter à chacun une aide pour différentes prestations ; ménage, accompagnement du handicap, enfance et parentalité...

1 rue de la mairie 43 le Chambon-Sur-Lignon 04 71 56 37 24

« **La région vous transporte** » : Différents points de ramassage sont présents dans notre commune et qui ne sont pas forcément des abris bus. Des circuits existent pour se rendre à Saint-Étienne, Yssingeaux, le Chambon.... Les circuits sont affichés sur les bornes et des informations sont disponibles en mairie.

La Commission continue d'enrichir les liens étroits qui existent avec l'école et l'équipe enseignante. La municipalité est invitée à chaque conseil d'école qui ont lieu 3 fois par an. Ceux sont des moments d'échanges et de présentation des projets, où la municipalité s'engage également pour l'achat de manuels, la mise à disposition de personnels....

La commission a également en charge de faire vivre le conseil des enfants !

L'un des prochains chantiers de notre commission portera sur un temps important pour les enfants de notre commune : La cantine .

Pour la Commission Karine Valla

CCAS

—> Le Centre Communal d'Action Sociale anime une action générale de prévention et de développement social sur la commune.

—> Sa volonté est d'accompagner les personnes fragiles notamment en période de canicule. N'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie si vous observez dans votre entourage des personnes ayant besoin d'une attention particulière

Don du sang : Le CCAS accueille 2 fois par an, les collectes organisées par l'Établissement Français du Sang.

—> **La prochaine aura lieu au Calibert le 27 juillet 2026.**

Commission

Communication / Bulletin Municipal

L'objectif de cette commission est de faciliter la communication de l'information auprès des habitants et des visiteurs en mettant en place des outils divers adaptés à toute la population. La communication est un facteur important pour être informé de ce qu'il se passe dans notre commune au niveau vie sociale, municipale et associative.

La commission est composée de Patrick Roux, Vanessa Ferrier, Amélie Guilhot, Serge Vérilhac, Thierry Quesada, Claudia Bonnefoy avec d'autres membres qui peuvent s'ajouter en fonction de la thématique.



La commission travaille actuellement sur plusieurs thématiques :

- communication numérique par l'outil illiwap et la liste de diffusion lemazet-événement avec un service élargi connecté sur facebook
- outils de communication numérique au camping (site existant reconduit avec visibilité des réservations en ligne, compte Facebook réactivé, et amélioration de la zone de couverture WIFI réalisée en Avril)
- refonte du site internet du Mazet avec une solution Illiwap en cours de mise en place permettant d'avoir un outil standardisé, adapté aux municipalités et unique pour diffuser les informations automatiquement vers tous nos outils numériques
- remettre en place un panneau d'affichage extérieur en remplacement de l'existant depuis 2001 – Des démarches sont en cours auprès des fournisseurs pour trouver la meilleure solution à moindre coût
- la rédaction du bulletin municipal avec une nouvelle présentation que vous êtes en train de découvrir

Patrick Roux



MAIRIE DU MAZET-SAINT-VOY

Votre mairie

Actualités

Agenda

Participer

Contact



Commission développement et dynamique économique

Cette commission est composée de 6 personnes : Claudia Bonnefoy, adjointe, ainsi que 5 conseillers qui sont : Amélie Guilhot, Karine Guez, Vanessa Ferrier, Kévin Muré et Michel Martin.

Les priorités de travail de cette commission sont l'amélioration de l'image du Mazet avec une réflexion, entre autres, sur l'aspect et l'attractivité notamment du centre du village, en suivant et observant toutes les pistes possibles : la signalétique, les enseignes, l'affichage (panneau lumineux et kiosque), les vitrines, le fleurissement et certains travaux pensés pour respecter à la fois des contraintes techniques, budgétaires et esthétiques, tout en prenant en compte les observations recueillies.

Tout ce travail n'est qu'à ses débuts et donc pas forcément visible ou réalisable de suite, mais l'évolution se fera sur les semaines, les

mois voire les années à venir selon l'envergure des projets.

Bien évidemment, l'autre priorité est le bon fonctionnement de nos commerces, petits ou grands, existants ou à venir, en appuyant les projets de reprise ou d'installation, avec le soutien de la Communauté de Communes.

A cela s'ajoutent travail et réflexion sur le camping municipal, la Halle fermière, le Calibert, l'Auberge du soleil, le marché et bien d'autres, en lien avec l'autre acteur du secteur qu'est l'Office de Tourisme.

Et pourquoi pas à l'avenir la création d'un lieu d'accroche, dans le cœur du village, où se mêleraient exposition, patrimoine et vitrines partagées avec de l'artisanat local...

Claudia Bonnefoy

Commission Culture, Sport, Loisirs et Vie Associative

La commission Culture, Sport, Loisirs et Vie Associative poursuit son travail aux côtés des associations qui participent chaque jour au dynamisme de notre commune. Un important travail de référencement et de mise à jour a permis de recenser 47 associations, offrant ainsi une meilleure visibilité de la richesse et de la diversité de notre tissu associatif.

Les membres de la commission participent régulièrement aux assemblées générales et accompagnent les associations dans leurs projets, notamment dans les domaines sportifs, culturels et de loisirs.

Un projet de rencontres inter-associations est également en réflexion afin de favoriser les échanges et encourager l'organisation de manifestations communes.

La commission soutient également les événements organisés au Calibert, lieu d'ouverture sur l'extérieur qui accueille de nombreux intervenants tout en valorisant les talents, les initiatives et les associations locales.

À travers cet accompagnement et celui des manifestations organisées dans le village, comme le carnaval de l'école, la commission contribue à renforcer les liens entre les habitants et à faire vivre notre territoire.

Amélie Guilhot

Le Pic du Lizieux

1388m



Calibert en scène



VIE CULTURELLE

Les Lectures sous l'arbre



© Hervé NÈGRE



© Hervé NÈGRE

Du 16 au 22 août 2026, et pour la deuxième année consécutive, le Mazet-Saint-Voy accueille les Lectures sous l'arbre.

Elles se dérouleront au Calibert et ses proches alentours, de pré en bosquet, tout en conservant leur rayonnement sur le Plateau du Haut-Lignon et son lien étroit avec le Val'Eyrieux de la Haute-Ardèche.

C'est dans la salle du Calibert qu'une trentaine de bénévoles se sont retrouvés lors du week-end du 1er mai afin de penser et préparer l'organisation du festival.

La programmation de cette année s'articule autour de deux journées consacrées à Paul Ricœur ; s'ensuivra un libre cours à Maryline

Desbiolles et ses invité(e)s, sans oublier les rendez-vous habituels, randonnées littéraires, stages d'écriture et lecture à haute voix, un hommage au poète Philippe Jaccottet, poésie matinale à l'église de Saint-Voy mais aussi la librairie éphémère, des expositions, la p'tite Guinguette, ses tapas, ses musiciens invités, food-truck locaux et bière Mazesté à la buvette.

Pour clore le festival en beauté, la chorale dirigée par Jean-Claude Soubeyrand réunit des jeunes chanteurs.euses du Plateau, et d'ailleurs, qui vont nous entraîner au fil de l'eau avec des chansons faisant écho aux souvenirs musicaux de beaucoup d'entre nous.

L'Association : «Typographie et Poésie»

Anaïs Valla, la force au service de la performance

À seulement 22 ans, Anaïs Valla, originaire de Mazalibrand, s'est imposée parmi les jeunes espoirs français de la force athlétique. Championne de France Junior 2026, elle mène aujourd'hui de front sa carrière sportive et son activité professionnelle de coach en force athlétique et préparatrice physique du cavalier.

Derrière les impressionnantes charges qu'elle soulève se cache un parcours construit avec détermination. Après plusieurs années de musculation, Anaïs découvre la force athlétique, une discipline en plein essor qui consiste à réaliser les meilleures performances possibles sur trois mouvements : le squat (flexion de jambes avec une barre chargée sur le dos), le développé couché (bench press) et le soulevé de terre (deadlift).

« J'ai rapidement compris que ce qui me passionnait, c'était soulever lourd », confie-t-elle. Inspirée par la communauté très active présente sur les réseaux sociaux, qu'elle décrit comme bienveillante, elle décide de se lancer dans l'aventure de la compétition.

En mai 2023, elle commence véritablement la force athlétique. Quelques mois plus tard seulement, elle s'inscrit à sa première compétition à Lyon. À l'époque, elle est même placée sur liste d'attente et doit se préparer dans l'urgence. Le défi est relevé avec succès puisqu'elle réalise alors 145 kg au squat, 70 kg au développé couché et 160 kg au soulevé de terre.

Depuis août 2023, Anaïs est entraînée par Ludivine Delos. Licenciée au Power Athletic Club de Lyon, affilié à la Fédération Française de Force, elle s'entraîne quatre fois par semaine dans une salle du Puy-en-Velay. La progression est spectaculaire. Ses premières performances sous la direction de sa coach étaient de 140 kg au squat, 70 kg au développé couché et 140 kg au soulevé de terre. Aujourd'hui, ses records atteignent respectivement 180 kg, 92,5 kg et 200 kg.

La force athlétique est souvent méconnue du grand public. Pourtant, ce sport exige bien davantage que de la puissance musculaire. La



technique, la rigueur, la gestion du stress et la préparation mentale jouent un rôle essentiel. Lors des compétitions, chaque athlète dispose de trois essais par mouvement et doit gérer sa stratégie avec précision.

Cette exigence a porté Anaïs jusqu'au sommet national. Le 14 mai 2026, à Nancy, elle participe aux Championnats de France Junior, réservés aux sportifs de 18 à 23 ans. Face aux meilleures athlètes françaises de sa catégorie, elle décroche le titre de Championne de France Junior grâce à un total remarquable : 177 kg au squat, 92,5 kg au développé couché et 200 kg au soulevé de terre.

Aujourd'hui en période de hors-saison, Anaïs poursuit son entraînement avec un nouvel objectif : perfectionner sa technique, renforcer sa concentration et développer davantage son mental. Une prochaine compétition l'attend dès le mois de septembre avant un rendez-vous majeur : les Championnats de France Élite, prévus en décembre 2026 en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Par son parcours, Anaïs Valla démontre qu'avec du travail, de la persévérance et de la passion, il est possible d'atteindre le plus haut niveau tout en restant fidèle à ses racines. Une belle source de fierté pour Mazalibrand.

Amélie Guilhot

Rencontre avec Anaïs Valla

Comment avez-vous découvert la force athlétique ?

Après avoir pratiqué la musculation, je me suis rendu compte que ce que j'aimais le plus était soulever des charges lourdes. Les réseaux sociaux m'ont permis de découvrir la force athlétique et surtout la grande communauté qui gravite autour de ce sport. Cela m'a donné envie d'essayer puis de me lancer en compétition.

Vous vous souvenez de votre première compétition ?

Très bien ! J'étais même sur liste d'attente pour pouvoir y participer. À ce moment-là, je faisais principalement de la musculation et très peu de force athlétique. J'ai dû me préparer rapidement mais cette expérience m'a énormément appris et m'a donné envie de continuer.

Qu'est-ce qui vous plaît dans cette discipline ?

J'aime le dépassement de soi. Chaque séance est un défi. On cherche constamment à progresser, mais il ne s'agit pas seulement d'être forte physiquement. La technique, la régularité et le mental sont tout aussi importants.

Quelle place occupe l'entraînement dans votre quotidien ?

Je m'entraîne quatre fois par semaine, les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Chaque séance est organisée autour des trois mouvements de compétition : le squat, le développé couché et le soulevé de terre.

Quel est votre plus beau souvenir sportif ?

Je crois que mon plus beau souvenir, c'est un entraînement avec les copains. J'ai réussi deux répétitions à 180 kg au squat alors que mon record était de 172,5 kg. Je n'avais jamais dépassé cette barre-là. Quand on ne connaît pas le sport, on ne se rend pas forcément compte de ce que cela représente, mais faire une charge aussi lourde une fois est déjà difficile ; la refaire une deuxième fois, c'est incroyable. J'étais tellement heureuse que j'en ai pleuré.

Quels sont vos objectifs pour la suite ?

Je souhaite continuer à progresser, notamment sur l'aspect mental de la compétition. J'ai une échéance importante en septembre, puis les Championnats de France Élite en décembre 2026. L'objectif est d'y arriver dans les meilleures conditions possibles. Pour cette année j'aimerais atteindre les 500 kg total et participer aux compétitions nationales dans quelques années.

Un conseil pour les jeunes qui souhaiteraient se lancer ?

Ne pas avoir peur d'essayer. Il faut être patient, accepter d'apprendre et rester régulier. Les résultats viennent avec le temps et le travail. "Longue est la route".

Retrouvez Anaïs Valla sur Instagram : @vallaanais



Nouvel album du groupe d'en haut

Il sera composé de 7 titres originaux

Vous pourrez vous procurer ce nouvel opus lors des différents concerts mais aussi à la Petite Boulangerie au Mazet-Saint-Voy.

Les dates de concerts

Le 18 juin : Piscine l'o des Sucs - d'Yssingeaux - 19h

Le 4 juillet : concert privé à Allex (26)

Le 11 juillet : Eglise du Riou - Mazet-Saint-Voy - 21h

Le 13 juillet : Intermarché - Le Chambon/Lignon - 10h et 16h (promotion pour la sortie de l'album)

Le 18 juillet : Place de la fontaine - Le Chambon/Lignon - 20h

Le 25 juillet : Place publique - Lamastre (07) - 21h

Le 22 août : Place de la fontaine - Le Chambon/Lignon - 20h

Toutes les infos : <https://gambina7.wixsite.com/gambi>

Le groupe d'en haut

Que peut-on dire du « Groupe d'en Haut », de son style musical ?

Peut-on dire qu'il est plutôt « Folk » ? Non pas vraiment !

Peut-on dire qu'il est plutôt « Pop » ? Non pas vraiment !

Peut-on dire qu'il est plutôt « Rock » ? Non pas vraiment !

Chansons à texte ? Non pas vraiment !



Peut-être un petit mélange de tout ça.. avec un son propre à lui...

Franck nous raconte..., dans une poésie qui lui est propre, ses histoires, mais aussi les nôtres. Il nous témoigne aussi de sa foi sans pour autant vouloir en aucun cas nous l'imposer.

Il nous amène à réfléchir sur nos vies, mais aussi sur celle des autres..., « un enfant à l'hôpital, un sans abri qui a une vie, une vie après la vie, le temps qui passe..., mais jamais seul »

Franck Gambina

Les talents du Mazet

L'équipe du bulletin municipal est à la recherche des talents qui font la richesse de notre commune. Artistes, artisans, sportifs, bénévoles ou passionnés n'hésitez pas à vous faire connaître. Nous serons ravis de mettre en lumière votre parcours et vos réalisations dans un prochain numéro.

communication@mazet-st-voy.com

Connais-tu ta commune ?

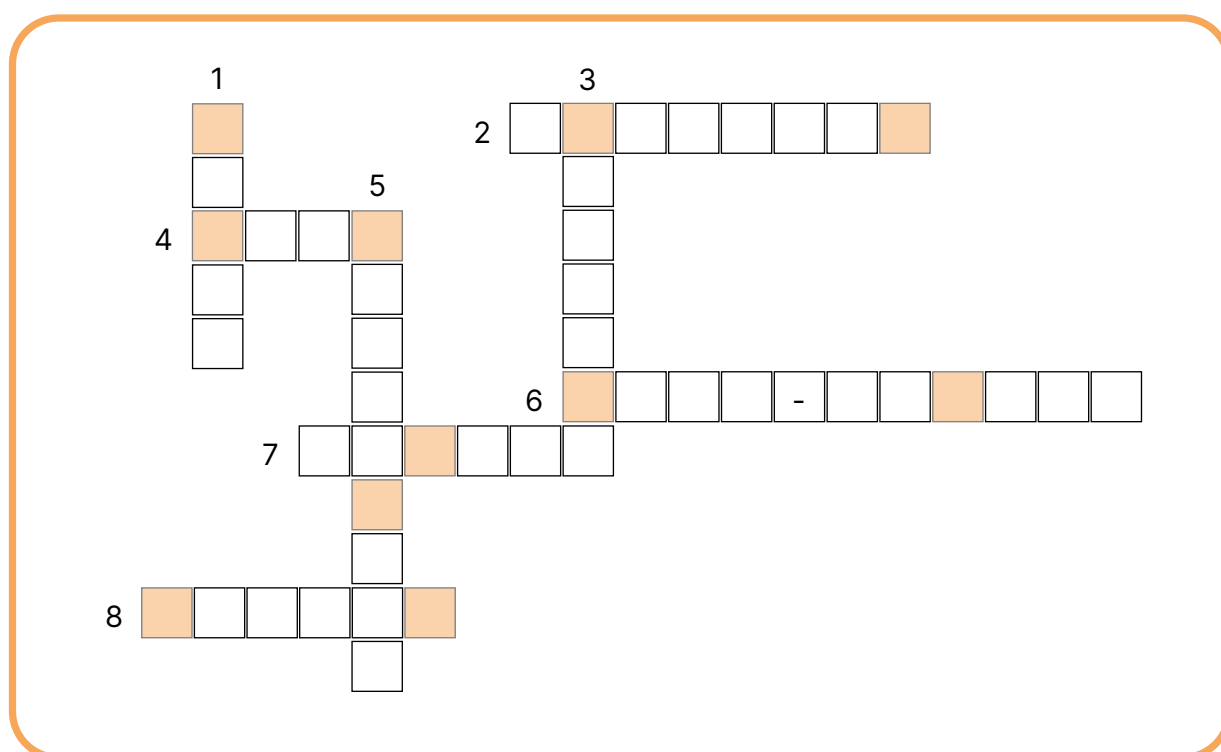
Dans cette rubrique le bulletin vous proposera de présenter des images de lieux, de sites, de caractéristiques méconnus de notre commune. Vous avez des idées ? Envoyez- nous vos photos.

Qui suis-je ?

- Je suis le point culminant de la commune, perché à 1 283 mètres d'altitude.
- Depuis mon sommet, votre regard peut embrasser le plateau du Mézenc, le Haut-Lignon et, par temps clair, les Alpes se dessinent à l'horizon.
- Je marque la limite sud de la commune et veille aux portes du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche, dont Fay-sur-Lignon fait partie.
- Lieu d'observation privilégié et remarquable belvédère, je suis un incontournable pour les amoureux de paysages grandioses.



Indice les cases colorées permettent de trouver la réponse (solution au prochain numéro)



Horizontal

2. Vue remarquable depuis un sommet
4. Espace naturel protégé voisin
6. Appellation de notre territoire
7. Frontière ou séparation d'un territoire
8. Massif volcanique emblématique du secteur

Vertical

1. Chaîne de montagnes visible par temps clair
3. Département auquel appartient Mars
5. Point le plus élevé d'un territoire

Association des parents d'élèves



Des moments appréciés de tous qui rythment l'année de nos petits écoliers.

Un soutien indispensable aux projets de l'école

Toutes ces actions participent au financement des différents projets de l'école, cette année placés sous le signe de la biodiversité et de l'éducation au développement durable. L'APE a notamment soutenu le financement de plusieurs transports (ski aux Etables, musée Crozatier, centre de tri de Polignac, sorties de fin d'année à venir). Des événements à moindre coût pour les familles.

L'année scolaire 2025-2026 s'achève doucement pour l'association des parents d'élèves de l'école Albert Camus.

Une année riche en événements !

Après le traditionnel accueil gourmand qui accompagne parents et enfants le jour de la rentrée des classes, l'APE a innové avec l'organisation d'une marche automnale qui comportait deux parcours (6 km et 12 km). La cinquantaine de participants a ensuite pu déguster des crêpes bien méritées au stade du Bruas.

Différentes ventes, ouvertes à tous les habitants du village, ont aussi ponctué l'année (gâteaux Saint Michel, pizzas, calendriers). L'APE a également participé au traditionnel marché de Noël, ainsi qu'à la tombola du mois de Mars, en partenariat avec le club de foot du Haut-Lignon. La benne à ferraille a quant à elle déménagé Chemin de la Vaysse afin de libérer l'espace nécessaire à l'aménagement du nouveau parking en face de l'école.

Divers moments festifs ont été organisés, comme c'est le cas pour Noël (projection d'un film au Calibert, venue du père Noël, repas). Les élèves ont également fêté l'arrivée du printemps en déambulant dans les rues du village, accompagnés de l'équipe pédagogique et de quelques parents lors du carnaval !

Le spectacle de fin d'année s'est déroulé le vendredi 19 juin au Calibert, l'occasion pour l'APE de remercier une équipe pédagogique toujours motivée et dynamique. Après un franc succès l'an dernier, l'APE a renouvelé son «snack-buvette». Un moment convivial qui fait l'unanimité pour commencer l'été !

Et si vous nous rejoigniez en 2026 ?

Comme toute association, l'APE repose sur l'investissement de parents bénévoles. Nous en profitons pour remercier ceux qui nous ont apporté leur soutien, qu'il soit régulier ou plus ponctuel, c'est toujours très utile ! Nous remercions également les villageois qui répondent présents lors des différentes actions.

Chaque année, des membres de la direction collégiale quittent l'aventure, et il est nécessaire que tout cela ne s'arrête pas. Ne manquez pas l'occasion de nous rejoindre, ou simplement de vous tenir informés des différents événements de l'école, en vous rendant à l'assemblée générale le 22 septembre prochain. Nous vous attendons nombreuses et nombreux (les papas sont évidemment les bienvenus) !

Julie Rohner

Haut Lignon Foot

Il aura fallu attendre la toute dernière journée et le point du match nul ramené de Cournon d'Auvergne pour que l'équipe fanion assure son maintien en Régional 3. Quelle belle performance pour cette équipe promue l'année dernière. La première partie de saison avait été très compliquée avec de lourdes défaites et seulement 6 points à la fin des matchs aller.

Mais, après la trêve hivernale, l'équipe a pris conscience de ses qualités et a su s'adapter au niveau d'exigence du Régional 3. Dans cette poule où une dizaine d'équipes jouaient la montée, il était difficile de se faire une place. Montferrand, Dometac, St Galmier, jouaient le haut du tableau. Haut Lignon luttait dans la deuxième partie du tableau avec des clubs comme Lyon Décines, Velay F.C. ou St Priest-en-Jarez.

En fin de saison une 9ème place pour le Haut Lignon Foot et un maintien en Régional 3 l'année prochaine.

Concernant les équipes de jeunes du club, cette saison la meilleure performance a été réalisée par les U13G qui à l'issue de la 1ère phase de leur championnat, ont su se maintenir en D2. Puis, un coude à coude s'est installé avec Le Puy Foot 43 après un match nul entre les deux équipes en début de 2ème phase. Malheureusement, le titre échappe de justesse à l'équipe coachée par Melvyn Guérin puisque qu'il ne s'est décidé qu'à la différence de buts.

Côté féminines le club reste performant avec une place de vice-championne de Haute-Loire pour les U18F derrière Vézézoux et une 5ème place départementale pour les U15F. À ces belles performances s'ajoutent des qualifications pour les finales futsal U13F et U18F et finales du Challenge Haute-Loire U15F et U18F.

La saison prochaine est en préparation et les prises de licences peuvent être effectuées en contactant Laurent Dignonnet au 06 30 48 55 94.

Des équipes seront engagées dans toutes les catégories d'âge filles ou garçons.

Laurent Dignonnet



Le Choeur du Lizieux



www.virtualsheetmusic.com

FAIR PHYLLIS

John Farmer (c. 1588-7)

Chorus #1 Sop

Fair Phyl - lis I saw sit-ting all a - lone Feed-ing her flock near

Alto #2 Alto

Feed-ing her flock near

Tenor #3 Tenor

Feed-ing her flock near

Bass #4 Bass

Feed-ing her flock near

Solo

p (repeat *pp*)

*If conditions allow, this piece may be sung a tone higher, in G major.

to the moun-tain side. Fair side. The shep - herds knew not, they knew not who their she-was

to the moun - tain side. side. The shep - herds knew not who their she-was

to the moun - tain side. side. The shep - herds

to the moun-tain side. side. The

© Copyright 1993, 1998 Chorus Music Limited. All Rights Reserved. International Copyright Secured.

Low resolution sample

© 1999-2018 Virtual Sheet Music, Inc. & Hal Leonard Co.

A chaque année son thème. En 2025 notre programme a été guidé par des noms : Gaston et son téléphone, Laurette et son bar, Lili et son parcours de la Somalie aux Etats-Unis.

Pour 2026, nous sommes partis avant l'existence du téléphone, du bar et même des Etats-Unis pour chanter dans un autre univers ; celui de la Renaissance, celle de la bergère anglaise « Fair Phyllis », l'envoutante « Belle qui tiens ma vie captive dans tes yeux », et des sonorités pas loin des monastères, en latin.

Et nous avons pu « mettre tout cela en musique » lors de notre concert à l'église de St Voy, le samedi 20 juin, puis le dimanche 21, au temple, pour cloturer la fête de la paroisse protestante.

Et pour 2027, nous allons découvrir plusieurs œuvres du grand compositeur anglais du 17ème siècle, Henry Purcell. Pas de téléphone. Des estaminets peut-être, mais au moins on a découvert l'Amérique.

En tout cas, nous serons toujours heureux d'accueillir de nouveaux choristes pour nos répétitions salle de la mairie, tous les jeudis de 18h30 à 20h30. Première répétition, le jeudi 10 septembre. Si cela vous intéresse, contactez-nous à choeurdulizieux@gmail.com

Quentin Braddock, président

Église protestante unie du Mazet

Un hôte de marque au Mazet

Le dimanche 10 mai, nous avons accueilli Monseigneur ANBA THOMAS, évêque du diocèse de Quseya en Moyenne Égypte et Métropolitain de l'Église Copte orthodoxe de ce pays, la plus importante communauté chrétienne du Moyen-Orient avec plus de vingt millions de fidèles aux dires de l'évêque.

Il est aussi le représentant de l'une des plus anciennes Églises chrétiennes du Monde, descendante de l'Église d'Alexandrie et de Saint-Marc.

À l'issue du culte, présidé par le pasteur Pierre Blanzat, responsable du service des relations avec les Églises chrétiennes à la Fédération Protestante de France et fils de Marc Blanzat ancien pasteur du Mazet (décédé au mois de février dernier), le produit de la traditionnelle collecte a été remis au centre spirituel et foyer de la seconde chance ANAPHORA, fondé par ANBA THOMAS sur la route du désert entre le Caire et Alexandrie.

Activité estivale :

Une exposition intitulée «Architecture du protestantisme», sera présentée au temple du 5 juillet au 23 août.



4 concerts sont d'ores et déjà programmés :

Samedi 18 juillet à 20h30 : « Tragédies » par le trio Wanderer dans le cadre de la saison musicale « Jubilons ».

Mercredi 5 et vendredi 7 août : concert du festival "Impromptu".

Mercredi 19 août à 21h : le festival « Musique en Vivarais Lignon » propose le concert « concert de l'hostel Dieu, Vivaldi Divina Stella » (ensemble baroque).

Bel été à toutes et à tous.

Bernard Cotte,
président du Conseil Presbytéral



AltiMusica

une aventure musicale au Mazet-Saint-Voy

En seulement deux années d'existence, l'association AltiMusica s'est imposée comme un acteur dynamique de la vie culturelle du Mazet-Saint-Voy, en proposant des projets musicaux mêlant qualité artistique, convivialité et participation locale.

Au sein de l'association, plusieurs ensembles vocaux ont vu le jour :

Le Chœur de Saint-Voy, composé de chanteurs confirmés du Mazet et des villages voisins, s'est investi dans plusieurs temps forts, notamment l'accompagnement musical de l'aube de Pâques auprès des sœurs diaconesses et le concert au temple du Mazet autour de la Cantate 106 de J.S. Bach, dirigé par Jean-Claude Soubeyrand. Ce projet, préparé pendant plus d'une année, a permis de réunir chanteurs amateurs et musiciens baroques professionnels pour une interprétation saluée par près de 400 personnes.



**Le chœur de Saint-Voy et l'ensemble instrumental
Les Æquinoxes, au temple du Mazet le dimanche de
Pâques.**

menées par l'association.

Par ailleurs, AltiMusica développe une activité de stages, ouverte à un public plus large.

Deux week-ends sont organisés dans l'année, à la Costette, permettant à des chanteurs, débutants ou non, ne pouvant pas s'engager dans une chorale régulière, de découvrir ou d'approfondir la pratique vocale dans un cadre convivial, avec une restitution en fin de session.

L'année 2026 sera également marquée en août, par un stage intensif destiné aux jeunes de 16 à 25 ans. A la Costette, pendant une semaine, les jeunes stagiaires travailleront le chant, la mise en scène et l'expression artistique. Ce temps fort donnera lieu à deux restitutions publiques, à Tence, aux Jardins du Lignon et le 22 août à la soirée de clôture des « Lectures sous l'arbre », au Calibert.

Les stages sont animés par Véronique Nicole et Jean-Claude Soubeyrand.

Entre musique baroque, jazz vocal et stages de chant, AltiMusica fait résonner la musique au cœur du Mazet-Saint-Voy.

Corinne Soubeyrand, Présidente l'AltiMusica

Contact : altimusica43@gmail.com



Groupe de jazz vocal

En parallèle, un petit ensemble de jazz vocal s'est constitué, réunissant cinq chanteurs autour d'un répertoire mêlant standards de jazz et chansons des Beatles. Ce groupe s'est déjà produit en concert, en janvier au Gîte de Charrey et en février aux Bretchs, lors de la journée de l'Entraide Protestante. Par ses prestations, il a contribué au financement des musiciens du projet de la Cantate proposé à Pâques, illustrant l'esprit solidaire et complémentaire des actions

Sapeur-Pompier

Être sapeur-pompier volontaire au Mazet-Saint-Voy est aujourd'hui essentiel

Le centre de secours traverse actuellement une période délicate : le manque de volontaires fragilise sa capacité à intervenir rapidement sur l'ensemble du territoire. Dans certaines situations, cela peut entraîner un allongement des délais d'intervention.

Pourtant, chacun peut contribuer à faire évoluer cette situation.

Devenir sapeur-pompier volontaire ne signifie pas mettre sa vie personnelle entre parenthèses. C'est un engagement adaptable à ses disponibilités, accompagné d'une formation complète et gratuite, d'un encadrement de qualité et d'un véritable esprit d'équipe.

S'engager, c'est acquérir de nouvelles compétences, gagner en confiance, partager des valeurs de solidarité et de service, mais aussi ressentir la fierté d'être utile à sa commune et à ses habitants.

Vous avez entre 17 et 60 ans ? Vous habitez ou travaillez sur le secteur ? Vous pouvez rejoindre l'équipe et participer à cette mission au service de tous.

Retrouvez toutes les informations sur l'affiche ci-jointe. N'hésitez pas à venir échanger avec les sapeurs-pompiers du centre de secours : ils répondront à vos questions, sans engagement de votre part.

Lieutenant Christophe Grillo



**VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS,
NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !**

**VOTRE COURAGE PEUT SAUVER DES VIES
REJOIGNEZ-NOUS !**

**SAPEURS-POMPIERS
HAUTE-LOIRE**

Vous avez entre 17 et 60 ans ?
Vous avez envie d'être utile et de rendre service aux autres ?

Plus d'informations :
www.sdis43.fr

CONTACTEZ
le lieutenant Christophe GRILLO
chef de centre du Mazet-Saint-Voy

☎ 06 58 44 57 87
@ christophe.grillo@sdis43.fr

INFOS DIVERSES



La Communauté de communes du Haut-Lignon organise régulièrement sur son territoire des réunions d'information sur le frelon asiatique.

Des pièges sont disponibles ponctuellement dans les mairies de chaque commune.

Infos Sociales

LES SERVICES DU QUOTIDIEN DANS VOTRE FRANCE SERVICES DU MAZET-ST-VOY

Au bureau de Poste du Mazet-Saint-Voy, antenne de la France Services postale du Chambon-Sur-Lignon, les chargés de clientèle référents vous guident dans vos démarches en ligne.



France services



Bureau de poste Mazet-St-Voy

2 Route du Chambon
43520 MAZET-ST-VOY

HORAIRES DE LA PERMANENCE FRANCE SERVICES

De 9h à 12h les jeudis :

11 et 18 Juin
2, 9, 16 et 23 et 30 Juillet
13 et 20 Août
24 Septembre
1er, 15 et 22 Octobre
5, 12, et 26 Novembre
3, 17 et 24 Décembre

Tel : 04 71 75 70 84
le-chambon-sur-lignon@france-services.gouv.fr

Depuis le 1er janvier 2020, La Poste du Chambon-Sur-Lignon, est labellisée France services et accueille des usagers à l'antenne postale du Mazet-St-Voy. Cela permet de rassembler dans un même lieu les services de La Poste, un accès à un point Justice, aux démarches en ligne de France Travail, la CNAM, la MSA, la CAF, la CNAV, la DGFIP, France Titres (agence Nationale des titres sécurisés), l'ANAH (Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat) et l'URSSAF. Ainsi, La Poste du Mazet-St-Voy accueille les citoyens ayant besoin d'accéder aux services publics.

Ils peuvent bénéficier de l'accompagnement d'un chargé de clientèle La Poste référent France services spécialement formé. Les habitants de la commune et à proximité, ont aussi la possibilité de s'entretenir avec un expert dans un espace confidentiel ou en visio-conférence, pour réaliser leurs démarches. Un point d'accès numérique en libre-service est utilisable à la France Services postale du Chambon-Sur-Lignon, sur demande, en toute autonomie ou avec l'appui d'un chargé de clientèle.

Service social :

Maison départementale des solidarités

Antenne Tence : Assistante sociale

Madame Chantal Clémenson

6, rue de saint Agrève 43190 Tence

tel : 04 71 07 40 60

@ : cms.tence@hauteloire.fr



Adresse : 1 Rue de la Mairie, 43400 Le Chambon-sur-Lignon

Téléphone : 04 71 56 37 24



Les Restos du Coeur sont aussi au Mazet

Les bénévoles des Restos du Coeur, vous accueillent les mardis des semaines impaires de 10h30 à 12h00 dans la salle polyvalente au rez-de-chaussée de notre Mairie.

N'hésitez pas à venir prendre un café, discuter,

Vous pouvez les contacter au 04 71 09 73 18

Communication de votre CCAS



Les Restos du cœur viennent à votre rencontre



Avec ce camion, nos bénévoles seront à vos côtés dans votre village pour vous proposer :

- Un moment de partage et d'écoute
- Une aide à la personne et aux enfants
- Une aide pour vos démarches administratives
- Une aide alimentaire (sous conditions de ressources)

Vous êtes intéressés ?

Contactez-nous du mardi au vendredi

de 9h00 à 17h00 au 04 71 09 73 18

Les Restos du Coeur en Haute-Loire : les chiffres
clefs
300 bénévoles
2000 personnes accueillies

Info Canicule

FORTES CHALEURS SOYEZ VIGILANTS

QUELLES SONT LES PERSONNES LES PLUS VULNÉRABLES ?

PERSONNES ÂGÉES
DE PLUS DE 65 ANS

PERSONNES HANDICAPÉES
OU MALADES À DOMICILE

PERSONNES DÉPENDANTES

FEMMES ENCEINTEES

ENFANTS

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

CANICULE, FORTES CHALEURS
 ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES

Mouiller son corps
et se ventiler

BOIRE RÉGULIÈREMENT
DE L'EAU

Manger en
quantité suffisante

Maintenir sa maison
au frais : fermer
les volets le jour

Ne pas boire
d'alcool

Donner et prendre
des nouvelles
de ses proches

Éviter les efforts
physiques

Infos Communication

Mazet Événements

La municipalité du Mazet-St-Voy communique par mail les alertes et vous informe des événements et des animations qui sont programmés.

Vous souhaitez être abonné à cette liste de diffusion.

Faites vous connaître en envoyant un mail à la Mairie à l'adresse suivante

➔ mairie@mazet-st-voy.com ou mairie.lemazet@gmail.com

INFOS DIVERSES

ILLIWAP
L'APPLICATION MOBILE
DE LA COMMUNE

RESTONS CONNECTÉS !

01 | Téléchargez l'appli

02 | Explorez les services

03 | Participez aux événements

Appli gratuite, sans inscription, Made in France et 100% numérique

Illiwap Mazet Saint Voy

L'application ILLIWAP est prise en charge par la Communauté de Communes du Haut-Lignon.

Elle permet de recevoir toutes les informations, non seulement de notre commune mais également de tout le Territoire.

Vous pouvez choisir vos centres d'intérêts (culture, infos mairie, travaux etc..) et recevoir les informations directement sur votre téléphone.

L'épopée des Hôtels du Mazet Saint Voy



Raconter l'Histoire des hôtels du Mazet, c'est bien évidemment parler de nos anciens. Ceux qui ont fait vivre les cafés, les restaurants, les pensions de familles et les auberges dans ce haut lieu marqué par une tradition de travail, d'indépendance et de résistance.

Marie-Louise et Paul Perrier créent, en 1946, la **Pension de Famille de la Pierre Plantée**.

En 1959, ils se lancent dans l'aventure de la construction de l'**Hôtel du Riou**.

Paul est né le samedi 1er février 1908, il est le cinquième d'une famille de 11 enfants dans une petite ferme de la Suchère. Paul est le seul de la fratrie à être resté sur le plateau, tous les autres sont « descendus travailler à la Ville ».

Marie-Louise est née le mercredi 6 juillet 1910 à Craponne dans le Rhône. Dès sa naissance, elle est placée comme *enfant assistée*, auprès d'une nourrice salvatrice qui habite aux Egaux.

Paul et Marie-Louise se marient au Chambon sur Lignon le samedi 6 décembre 1930.

La petite histoire raconte qu'ils n'avaient alors que 2 assiettes, 2 fourchettes et 3 couteaux !

La décennie d'avant la deuxième guerre est riche de travail et d'aventures.

De la passion d'entreprendre au Front populaire, Paul et Marie-Louise fondent leur foyer dans la petite maison du pont, au Mazet.



La pancarte qui affiche l'activité de « Ferblantier-Mécanicien » est très incomplète car il faut ajouter plombier, zingueur, vitrier, taxi, sourcier...

En 1946, c'est étonnamment « l'Home de la Croix Bleue » qui est choisi pour créer la Pension de famille de la Pierre Plantée.

Depuis plus de vingt ans, le bâtiment était un centre d'accueil dédié à l'aide des personnes dépendantes à l'alcool.

La maison de la Pierre Plantée est le carrefour entre Yssingeaux, Tence et le Mazet ; un lieu de rencontre pour « *se troubar a la Pèire per devisar* »

La licence de débit de boissons est délivrée le 4 juin 1947 !

Marie-Louise se fait très vite une clientèle



fidèle grâce à sa personnalité et ses qualités de cuisinière. Paul aménage et modernise le bâtiment, il installe des WC dans la maison, l'eau courante, ... puis viennent le téléphone (11 au Mazet), la télévision ainsi qu'une tonnelle de 45 places pour les banquets



Lors des mois d'été de juillet et d'août, toutes les chambres sont occupées par les pensionnaires qui restent souvent trois à quatre semaines pour escalader le Pic du Lizieux ou pour taquiner le goujon à la Levée de Blachon.

Le chantier de la construction de l'Hôtel du Riou commence en 1959.

Les pierres des ruines du vieux moulin serviront de fondations, notamment pour l'énorme mur de soutènement qui va permettre d'avoir une salle de restaurant de plein pied avec la route

En quelques sept mois le

bâtiment s'élève sur les bords de la *Ligne*.

Les six chambres du premier étage sont très vite aménagées ainsi que la cuisine et la salle de restaurant. Le déversoir de l'ancien moulin est bétonné pour devenir le vivier à truites de l'Hôtel.

L'année suivante, les 12 chambres sont équipées

du chauffage central et d'un lavabo alimenté à l'eau chaude. Très rapidement les trois terrasses couvertes sont construites : un salon avec un coin cheminée et des fauteuils - une salle de quarante places - le sas d'entrée devient le coin apéro et la protection de la burle !





Les trois mois d'été sont toujours très favorables à l'hôtellerie du plateau ; néanmoins une clientèle fidèle, dite de passage, assure une activité tout au long de l'année. Le boom touristique des années 1960-1970 paraît aujourd'hui assez prodigieux.

Difficile en effet d'imaginer comment cinq personnes pouvaient cuisiner et servir de plus de cent convives un dimanche à midi ! Surtout lorsqu'on se penche sur la qualité et la variété des menus.

Les réunions de familles, les noces, les repas du Club Les Amis de la Vaysse, les concours de belote, les banquets des anciens résistants du plateau, ... sont autant là pour témoigner de l'épopée de l'âge d'or du tourisme populaire.



MARDI 15 AOUT		237
1 JOUR anard navets image colat		104 Repas. 10 Repas Boudgema- 1 ... 4 ... Bof- 10 Repas a Emprunter
IS ares au ts qu'on 1 bonne puquets. illement pouquet r. Faites irs iné- nt res-		DÉPENSES 83 Repas. 6 Repas la Bessecaf
HISTOIRE... 1838 ais " Norman- v-York pour y visoirement. Il 1 Incendie en l'imprudence 1935 et 1937 il ban Bleu dans tannique.		DÉPENSES



On vitra d'amour et de Fovier-Jouët

Menu } H. P. K. -
 Tenue de foissans aux 2 &
 ou
 Salade de foin de Vialle
 au Vinaigre de framboise
 ou
 Millefeuille de foissans
 aux Epwards
 Laiton foin aux foinaux
 ou
 Filet de Bœuf aux Châtaignes
 Garniture
 Fromage de la ou Blanc
 Desserts X